

Stéphane Bern

Association pour la Sauvegarde de la
Maison Alsacienne
BP 90032
67270 Hochfelden

Paris, le 4 juin 2020

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier par écrit pour saluer l'engagement de votre association pour la préservation de la "Maison Greder", datée de 1662.

Elle est la plus ancienne maison à colombage de Geudertheim et, bien qu'en bon état structurel, vous m'informez qu'elle a fait l'objet d'un arrêté municipal le 13 mars dernier afin de construire une école maternelle et périscolaire.

Je comprends l'émoi du village face à cette annonce et votre démarche de recours auprès du Tribunal administratif de Strasbourg.

C'est pourquoi, il me semble évident d'apporter tout mon soutien moral face à tant de ferveur pour préserver ce lieu de vie communal.

En espérant de tout cœur que la commune restera en accord avec son programme de valorisation du patrimoine bâti et de l'environnement, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les plus respectueuses.

Bien fidèlement vôtre,

Stéphane Bern

